

Réforme de l'éducation des élèves sans-abri

Ce qu'il faut savoir

Les enfants représentent la démographie des sans-abri qui connaît la plus forte croissance aux États-Unis, et ils sont susceptibles d'échouer à l'école que les enfants qui ont un logis.

Sur quoi repose cette recherche?

Cette recherche explique pourquoi l'école peut-être difficile pour les enfants et les jeunes sans logis. Les auteurs décrivent les politiques pédagogiques qui ont historiquement posé un obstacle à la réussite scolaire des jeunes sans abri. Ils explorent également les réformes éducationnelles présentes visant à améliorer le succès pédagogique des enfants et des jeunes sans abri.



Qu'ont fait les chercheurs?

Les chercheurs ont exploré les réformes éducationnelles en cours consacrées aux besoins des élèves sans abri. Ils décrivent l'approche de

l'école polyvalente modifiée en détail en utilisant l'exemple de la J. Pappas School dans le comté de Maricopa en Arizona (États-Unis) à titre de cas d'étude.



AU SUJET DE L'AUTEUR

Lynnette Mawhinney, PhD, est professeure adjointe en éducation urbaine au College of New Jersey. Une partie de la recherche principale de Docteure Mawhinney repose sur les vies professionnelles des enseignants urbains, sur les histoires de vies éducationnelles des jeunes urbains et des jeunes ayant abandonné leurs études, et sur l'auto-ethnographie.

VISITEZ

www.homelesshub.ca

pour de plus amples renseignements

MOTS CLÉS

*étudiants, réformes, barrières
éducationnelles de la jeunesse sans abri*

Date du sommaire: Decembre 2010

SOURCE DE L'ARTICLE

Mawhinney-Rhoads, L., & Stahler, G. (2006). Educational Policy and Reform for Homeless Students: An Overview. *Education and Urban Society*, 38(3), pp. 288-306.



SUR QUOI REPOSE CETTE RECHERCHE?

Cette recherche explique pourquoi l'école peut-être difficile pour les enfants et les jeunes sans logis. Les auteurs décrivent les politiques pédagogiques qui ont historiquement posé un obstacle à la réussite scolaire des jeunes sans abri. Ils explorent également les réformes éducationnelles présentes visant à améliorer le succès pédagogique des enfants et des jeunes sans abri.

Qu'ont découvert les chercheurs?

Les politiques scolaires aux États-Unis ne fonctionnent pas bien pour les enfants et les jeunes sans abri

Les districts scolaires exigent que les familles montrent une preuve de résidence (par exemple une facture d'un service public ou de location) afin que les enfants puissent s'inscrire à l'école. Il est difficile aux familles sans abri ou sans logement fixe de prouver qu'elles habitent dans le district scolaire.

La plupart des districts scolaires refusent l'accès aux enfants sans gardien légal. Beaucoup de jeunes sans abri vivent seuls ou aux soins d'amis ou d'une famille qui ne sont pas leur gardien légal. Ils ne seront pas admis dans la plupart des écoles des États-Unis.

Beaucoup d'écoles exigent l'accès à un livret de vaccination à jour avant que l'enfant puisse s'inscrire. Quand les dossiers médicaux ont été égarés (à cause d'évictions ou de déménagements fréquents), quand un parent ou un gardien n'a plus accès aux dossiers (comme cela peut être le cas pour une personne qui fuit un partenaire violent) ou quand l'enfant n'a pas été régulièrement vacciné, les enfants ne peuvent pas être inscrits à l'école.

Les transports jusqu'à l'école peuvent aussi représenter un problème, en particulier quand les familles utilisent le système de

transport du refuge. Si le refuge de la famille est situé à l'extérieur du district scolaire de l'enfant, celui-ci devra trouver son propre moyen de transport jusqu'à l'école.

L'expérience même d'être un sans-abri peut être socialement et émotionnellement troublante pour les enfants.

Réformes récentes pour faire face aux barrières éducationnelles de la jeunesse sans abri

En 2002, le Stewart B. McKinney *Education of Homeless Children and Youth Act* a été inclus dans le *No Child Left Behind Act*. Les auteurs décrivent quatre approches à la réforme éducationnelle qui ont apporté ce changement politique :

1 *Écoles régulières* : tous les enfants et les jeunes doivent être inscrits dans des écoles régulières, quel que soit leur statut de logement;

2 *Services supplémentaires* (ex. tutorat, conseil et/ou fournitures scolaires) : des soutiens supplémentaires sont offerts aux élèves sans abri inscrits aux écoles régulières;

3 *Écoles de transition*: les élèves sans abri de tout âge et de tout niveau vont à l'école ensemble dans une salle de classe unique qui est située dans un refuge ou à proximité du refuge; et/ou,

4 *Écoles polyvalentes modifiées* : ces écoles (à l'intention des élèves sans abri) sont indépendantes

des refuges. Elles sont dotées de plusieurs salles de classe avec un grade par classe. Elles offrent des services supplémentaires (tels que les moyens de transport et les soins médicaux). Dès que les élèves ont trouvé un logement stable, ils retournent aux établissements scolaires réguliers.

